

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
BP 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

STE FIDUCIAIRE D'ALSACE ET DE LORRAINE
19A RUE DU SAUVAGE
BP3074
68062 MULHOUSE CEDEX

V/REF :

N/REF : 2006 B 393 / 2006-A-2754

LE GREFFIER DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE COLMAR CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 05/10/2006, SOUS LE NUMERO 2006-A-2754,

P.V. d'assemblée du 11/07/2006
RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GLE ORDINAIRE DU 11/07/2006
CHANGEMENT DE PRESIDENT

CONCERNANT LA SOCIETE

3MA GROUP
Société par actions simplifiée
13 RUE DE COLMAR
68150 RIBEAUVILLE

R.C.S. COLMAR 490 573 219 (2006 B 393)

LE GREFFIER

06 B 393

3MA GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 11.729.500 euros
Siège social : 13 Rue de Colmar
68150 RIBEAUVILLE
490 573 219 RCS COLMAR

A 2754

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 11 JUILLET 2006**

1^{ère} RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission datée de ce jour de Monsieur Laurent SCHMERBER de ses fonctions de Président de la société 3MA GROUP et ce, avec effet immédiat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} RESOLUTION

L'assemblée générale propose la nomination aux fonctions de Président, aux lieu et place de Monsieur Laurent SCHMERBER, la société GROUPE SCHMERBER société par actions simplifiée au capital de 200.000,00 € ayant son siège social 1 Bis Avenue Du Pinchinier La Bastide Du Bois Saint Joseph - 83320 CARQUEIRANNE immatriculée au RCS de TOULON sous le n° 410 240 964 et ce, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le représentant permanent de la société GROUPE SCHMERBER sera son Président, Monsieur Laurent SCHMERBER, né le 7 septembre 1962 à MULHOUSE, de nationalité française et demeurant 42 Route de Bergheim à RIBEAUVILLE (68150).

La société GROUPE SCHMERBER, par la voix de son représentant permanent déclare accepter ces fonctions et n'être frappée d'aucune incompatibilité lui en interdisant l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Laurent SCHMERBER, Représentant Permanent de la
société GROUPE SCHMERBER



3MA GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 11.729.500 euros
Siège social : 13 Rue de Colmar
68150 RIBEAUVILLE
490 573 219 RCS COLMAR

**RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 11 JUILLET 2006**

Messieurs les associés,

Je vous ai réuni ce jour en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous informer de ma démission de ce jour de mes fonctions de Président de la société 3MA GROUP et ce, avec effet immédiat.

Je vous propose la nomination aux fonctions de Président, aux lieu et place de Monsieur Laurent SCHMERBER, la société GROUPE SCHMERBER société par actions simplifiée au capital de 200.000,00 € ayant son siège social 1 Bis Avenue Du Pinchinier La Bastide Du Bois Saint Joseph - 83320 CARQUEIRANNE immatriculée au RCS de TOULON sous le n° 410 240 964 et ce, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le représentant permanent de la société GROUPE SCHMERBER sera son Président, Monsieur Laurent SCHMERBER, né le 7 septembre 1962 à MULHOUSE, de nationalité française et demeurant 42 Route de Bergheim à RIBEAUVILLE (68150).

La société GROUPE SCHMERBER, par la voix de son représentant permanent déclare accepter ces fonctions et n'être frappée d'aucune incompatibilité lui en interdisant l'exercice.

Au titre de ses fonctions de Président, la société GROUPE SCHMERBER percevra une rémunération annuelle nette de 960.000,00 € Hors Taxes, payable mensuellement à terme échu. Chaque mensualité sera augmentée du montant de la TVA correspondante et la première mensualité sera versée le 31 juillet 2006.

Elle aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation engagés dans l'intérêt de la société, sur présentation de toute pièce justificative.

De mon côté, je suis à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Si vous êtes d'accord avec les propositions contenues dans ce rapport, il vous reviendra de sanctionner par votre vote les résolutions qui vont vous être soumises

Fait à RIBEAUVILLE, le 11 juillet 2006
Laurent SCHMERBER
Président

